



Pau, le 05/05/2021 / 2020.34782728.

### CHARGES DE COPROPRIETE

#### PROVISION/OPERATIONS COURANTES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Copropriété : SDC 16 RUE DU MARTINET  
16 RUE DU MARTINET  
65000 TARBES

M/ME VAUNAT JACQUES  
THOME  
ROUTE DE MARCIAC  
32230 SAINT JUSTIN

Copropriétaire : M/ME VAUNAT JACQUES

Référence : S.000173.00070

Page N° 1/2

Les interlocuteurs à votre service					
Gestionnaire		: DUBOE SYLVIE		05.62.34.88.27	
Comptable		: BRUGGMANN STEPHANIE		05.59.27.92.92	
N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
8	0000		2EM	APPARTEMENT	175

Avance	Autres avances	Provisions
191,10	0,00	526,32

Rubriques de charges	Dépenses	Base de répartition		Votre Quote Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Individ.	Total			
Lot n° 8 APPARTEMENT						
<u>CHARGES GENERALES</u>						
DEPENSES GENERALES	6.522,65	175	1000	1.141,46	130,66	218,12
<u>ENTRETIEN COMPTEUR</u>						
DEPENSES ENTRETIEN COMPTEUR	129,91	1	8	16,24	2,12	16,24
<u>EAU</u>						
DEPENSES GENERALES EAU	434,54	175	1000	76,04	5,56	76,04
<u>EAU FROIDE</u>						
DEPENSES RELEVÉ EAU FROIDE	936,12	16	257	58,28	4,58	58,28
Index début: 453 Fin: 469						
Sous-total				<b>1.292,02</b>	<b>142,92</b>	<b>368,68</b>
<b>Total copropriétaire</b>				<b>1.292,02</b>	<b>142,92</b>	<b>368,68</b>

Déduction des appels de provisions	-1.148,51
<b>Solde de la régularisation</b>	<b>143,51</b>

Relevé de compte depuis le 31/12/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
31/12/2020	Sld Chg 01/01/2020-31/12/2020	143.51	
01/01/2021	Prov./Chg courante 01/01/2021	263.16	
12/01/2021	Prvt 1866226 du 12/01/2021 VAUNAT		263.16
01/04/2021	Prov./Chg courante 01/04/2021	263.16	
13/04/2021	Prvt 1928157 du 13/04/2021 VAUNAT		263.16
	<b>Solde en notre faveur ( Euros. )</b>	<b>143.51</b>	<b>526.32</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."



Pau, le 05/05/2021 / 2020.34782728.

### CHARGES DE COPROPRIETE

#### PROVISION/OPERATIONS COURANTES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Copropriété : SDC 16 RUE DU MARTINET  
16 RUE DU MARTINET  
65000 TARBES

Copropriétaire : M/ME VAUNAT JACQUES

M/ME VAUNAT JACQUES  
THOME  
ROUTE DE MARCIAC  
32230 SAINT JUSTIN

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: DUBOE SYLVIE	05.62.34.88.27
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

Référence : S.000173.00070

Page N° 2/2

#### Prélèvement effectué sur le compte indiqué ci-dessous

Intitulé du compte: M/ME VAUNAT JACQUES

ICS : FR77ZZZ8345DD RUM : T0385C000010404N000000355 BIC : SOGEFRPP  
IBAN : FR763000302110xxxxxx271215

#### Nouvel échéancier

Date	Montant	Date	Montant
10/06/2021	143,51		